République Français
Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal
Jeudi 3 septembre à 20h00

L'an deux mille vingt-six, le jeudi trois septembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Neuvy-Grandchamp, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BONNEROT, Maire.

Affichage et date de convocation : 26/08/2026

Conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14 Excusée : 1 jusqu'à 20h30
Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15 Excusé : 0 à partir de 20h30

Conseillers présents : Mr Christian BONNEROT, Mr Jean-François LACROIX, Mme Sonia SŒUR, Mr Renaud FRETY, Mme Nathalie DURET-BIDELET, Mme Françoise PIERRON, Mr Rémy TORT, Mme Isabelle NUGUES, Mme Carine TISSIER (à partir de 20h30), Mme Sandrine GALAND, Mr Nicolas REY, Mr Alexandre GONDARD, Monsieur Julien DESBROSSES, Mme Marie JOURNET, Mr Alexandre SAUNIER.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut délibérer normalement.
Sandrine GALAND est nommée secrétaire de séance.
Les points de l'ordre du jour sont examinés.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL :
Le procès-verbal de la séance du 2 juillet est approuvé à l'unanimité.

DECISION DU MAIRE :
Décision 2026-05 : Marché de fournitures et services – contrats de location et maintenance photocopieurs Mairie et Ecole : durée 21 trimestre, 186 € HT/mois – 0.0028 € HT / copie noire et 0.028 € HT / copie couleur attribués à la Société AXGROUP située à MACON.

TRAVAUX DE VOIRIE 2026 :
Les travaux ont débuté le 2 septembre pour une fin d'exécution le 7 septembre au lotissement le Brouillat et impasse de Vesvre. Les travaux réalisés sur le chemin de la Limaye seront à revoir. Un rendez-vous sera sollicité au département pour étudier les mesures possibles afin de faire ralentir la circulation lors de la traversée du bourg. Des courriers seront adressés aux propriétaires concernés par des travaux d'élagage.

TRAVAUX : LOGEMENT COMMUNAL, ANCIENNE SALLE, RECUPERATEURS EAU, RAFRAICHISSEURS D'AIR.... :
Bâtiment 13, place de la Mairie : des travaux ont été réalisés dans le dépôt de pains (aménagement sanitaires) et sont à terminer dans le logement (fenêtre et isolation des combles). Un devis sera sollicité pour l'installation d'un volet voulant devant la vitrine. Il faudra aussi solutionner le problème d'alimentation électrique des locaux.
Sacristie : la porte sera prochainement remplacée par l'entreprise Lacombre.
1, rue de Saint Agnan : des devis seront sollicités pour le remplacement des menuiseries
Ancienne salle communale : les associations concernées seront priées de ranger leur matériel.
Musée : suite à des infiltrations d'eau, il sera nécessaire de solliciter un devis pour le démoussage de la toiture.
Le conseil est informé des aides financières de la CCEALS pour l'achat de récupérateurs d'eau, à savoir : 20 000 € pour les 30 communes. Un devis a été sollicité à l'entreprise Chassepot : contenance de 5 m3 pour 5 600 € HT et contenance de 8 m3 pour 6 600 € HT.
Des aides financières sont également proposées par EDF pour l'acquisition de rafraichisseurs d'air (ventilateurs, climatiseurs....) dans les bâtiments scolaires. Les demandes devront être adressées avant le 30 septembre.

MAISON DU MEDECIN
Suite à la décision de mettre la propriété communale située 11, place de la Mairie (maison du docteur) en vente, située sur la parcelle cadastrée section AN 113 (maison, garages et parc), il faudra délimiter le terrain qui restera propriété communale (square).

PECHE ETANG DE BEAUCHAMP :

Le maire informe l'assemblée qu'il sera procédé à la vidange de l'étang du 19 au 21 novembre prochain pour une durée de 1 an par la Gaule Digoinaise. Il fera part de ses observations quant aux conséquences de cette vidange notamment en cette période de sécheresse (abreuvement des animaux et sécurité incendie) à la société de pêche.

CONVENTION BRIFFAUT :

Le maire fait part de ses échanges avec M. Vincent CARNAT sur la rédaction d'une convention et des désaccords persistants du pétitionnaire.

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027 :

45 élèves ont fait leur rentrée à l'Ecole Nicolas Rolin soit : 11 élèves à la maternelle, 21 CP-CE1-CE2 et 13 CM1-CM2.

Le conseil est également informé du versement d'une subvention d'un montant de 6 500 € pour l'année 2026 en faveur du Restaurant Scolaire.

FINANCES : délibération 01

Le maire fait le point sur les finances communales.

Le conseil, à l'unanimité, accepte d'adhérer à la FDSEA pour un montant de 32 € afin de bénéficier d'un tarif intéressant pour la fourniture de fuel dans les locaux scolaires notamment.

RPQS ASSAINISSEMENT 2025 : délibération 02

Le conseil, adopte, à l'unanimité, le RPQS Assainissement de l'exercice 2025 conformément à la législation en vigueur et qui sera publié sur le site SISPEA.

DIVERS :

Mutuelle 341 : une réunion publique aura lieu le 17 septembre à 18h à la salle communale. Des flyers seront déposés dans les boîtes aux lettres afin d'informer tous les administrés.

Associations : la date de la prochaine réunion des associations aura lieu le 23 octobre à 20h pour la préparation du calendrier 2027.

Sonia SŒUR fait part d'une réunion de la commission Fêtes et Cérémonies le 8 septembre à 18h30. Un nettoyage du cimetière sera effectué par les conseillers municipaux le 10 octobre dès 8h.

Nathalie DURET-BIDELET fait part du soutien financier de la CCEALS à l'accès Ecole et Cinéma (participation entrées et transport) en faveur de l'Ecole Nicolas Rolin.

Rémi TORT propose la possibilité de négocier les taux des emprunts communaux.

Isabelle NUGUES propose 3 animations non encore attribuées par la CCEALS. Le conseil retient le spectacle de mars 2027 – le soutien Georges (hommage Georges Brassens). Une expo photos concours sur les arbres aura lieu à l'automne 2027.

Carine TISSIER informe qu'elle participera à une réunion du CNAS le 8 septembre à Ciry le Noble.

Marylène JOURNET informe qu'elle participera à une réunion de la commission ordures ménagères avec la CCEALS le 15 septembre. Elle sollicite la création d'une boîte à livres.

Le conseil étudie les possibilités d'informations via Panneau Pocket et Facebook.

Renaud Fréty fait part qu'un vin d'honneur sera organisé lors de la clôture de l'exposition photos « le Patrimoine de Neuvy-Grandchamp » le 18 septembre à 18h30 en mairie (suite à l'annulation du vernissage prévu en juillet en raison de la canicule).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Procès-verbal arrêté en Mairie de Neuvy-Grandchamp, le 8 octobre 2026.

Le Maire,
Christian BONNEROT

MAIRIE DE NEUVY-GRANDCHAMP
Saône et Loire

La Secrétaire de séance,
Sandrine GALAND